

Département du BAS-RHIN

Arrondissement de HAGUENAU

Nombre des conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 10

COMMUNE DE WINDSTEIN

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 24 octobre 2019

Sous la présidence de M. ISEL André, Maire

Le Conseil Municipal a été convoqué en date du 14 octobre 2019

Membres présents : Mesdames BIEBER Martine, METZ Nicole,
Messieurs BALL Patrick, BERTIN Luc, ISENMANN Christian, LOUX
Claude, MUNSCH Christian, OMPHALIUS Steeve, PFEIFFER Romuald.

Membre excusé : STEINER Christian

Madame Nicole METZ a été nommée secrétaire de séance

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande à ajouter le point suivant :

- Avenant lot n° 6 menuiseries extérieures bois, avenant lot n°11 menuiseries intérieures, avenant lot n°17 équipement de cuisine, approuvé à l'unanimité

Objet N° 1) Adoption du compte rendu de la séance du 26 juillet 2019

Mis aux voix, le procès-verbal en date du 26 juillet 2019 est adopté à l'unanimité

Objet : N°2) Rapports d'activité 2018 (SMICTOM, SCOTAN)

a) Rapport d'activité 2018 du SMICTOM

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, transmis par le SMICTOM Nord du Bas Rhin.

b) Rapport d'activités du SCOTAN

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport du SCOTAN qui retrace toutes les actions menées sur le territoire de l'Alsace du Nord.

Le Conseil Municipal prend acte de ces rapports consultables au secrétariat de mairie pendant un mois durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Objet : N°3) Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement non collectif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et d'assainissement non collectif de la Commune, au titre de l'année 2018.

Le commentaire général sur la qualité de l'eau distribuée est le suivant :

"En 2018, l'eau produite et distribuée par la Commune de Windstein est conforme aux limites de qualité bactériologique et physico-chimiques en vigueur".

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport consultable pendant un mois durant les heures d'ouverture de la Mairie.

Objet : N°4) Location d'un logement communal

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de la réception des candidatures pour le logement communal sis 7 rue de l'école, en séance du conseil municipal du 26 juillet 2019, il a été décidé de donner une suite favorable à une demande. Monsieur le Maire propose que le logement à usage d'habitation et le garage fermé simple soient mis à la location à compter du 1er septembre 2019.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide**

- **de louer le logement à usage d'habitation et le garage fermé simple à compter du 1er septembre 2019,**
- **de fixer le loyer pour l'habitation à 530.00 € mensuel et pour le garage simple à 50.07 € mensuel payable chaque mois à terme échu auprès du Centre des Finances Publiques de Niederbronn-les-Bains (convention 67D311902S1087 en date du 1^{er} février 2019 annexée)**
- **d'instaurer le versement d'un dépôt de garantie pour garantir l'exécution des obligations locatives correspondant à un mois de loyer en principal dit**
- **que le loyer pratiqué dont la valeur est fixée au mètre carré de surface utile,**
- * **peut être révisé chaque année le 1er janvier en cours de contrat de location, dans les conditions prévues à l'article 17d de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 modifiée**
- * **peut être réévalué à chaque renouvellement du contrat de location selon les modalités définies par l'article 17c de la loi modifiée du 6 juillet 1989 autorise**
- **Monsieur le Maire à signer le contrat de location et d'établir un état des lieux contradictoire**

Objet : N°5) Travaux d'aménagement et de sécurisation à Jaegerthal

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a rencontré Monsieur Reinagel concernant l'aménagement et la sécurisation à Jaegerthal. Actuellement, il a été mis en place un système expérimental en vue d'étudier le comportement des usagers de la route. Un plan a été élaboré en collaboration avec les services de sécurité du Conseil Départemental pour approbation. Un chiffrage de l'opération est en cours. Dès la réception du dossier, les membres du Conseil Municipal souhaitent se rendre sur place avant de valider définitivement le projet. Monsieur Christian ISENMANN suggère la mise en place de coussins berlinois afin de ralentir la circulation qui pose problème sur l'ensemble de la traversée de Jaegerthal. Monsieur le Maire suggère que la décision soit reportée à une séance ultérieure.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide
- que le point soit reporté lors d'une prochaine séance**

Objet : N°6) Acceptation de don

Monsieur le Maire informe qu'un particulier de la commune a fait un don de 100.00 €.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide
- d'accepter le don de 100.00 € (cent euro) sans affectation spéciale**

Objet N° 7) Avenants lot 6 menuiseries extérieures bois, lot 11 menuiseries intérieures, et lot 17 équipement de cuisine - réhabilitation logement 7 rue de l'école

Monsieur le Maire présente les différents avenants pour le marché relatif à la réhabilitation du logement 7 rue de l'école

a) Avenants 2 rectificatif et 3 lot 6 menuiseries extérieures bois - réhabilitation logement 7 rue de l'école

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires pour le lot n° 6 menuiseries extérieures bois dans le cadre de la réhabilitation du logement 7 rue de l'école. Les modifications introduites dans le marché public par l'avenant 2 rectificatif concerne une moins value par la réutilisation d'une porte de service - 829.00 € HT, par l'avenant 3 concerne une moins value pour un soupirail non fourni et non posé pour une montant de - 316.00 € HT.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide
- de conclure les avenants ci-après détaillés avec l'entreprise ZIMMERMANN et Fils
dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée
lot n°6 menuiseries extérieures bois
marché initial d'un montant de 12 382.60 € HT
avenant 2 rectificatif d'un montant de - 829.00 € HT
avenant 3 d'un montant de - 316.00 € HT
nouveau montant du marché 11 237.60 € HT
précise
- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal
autorise
- Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y
rapportant pour leur exécution**

b) Avenant lot 11 menuiseries intérieures - réhabilitation logement 7 rue de l'école

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires pour le lot n° 11 menuiseries intérieures dans le cadre de la réhabilitation du logement 7 rue

de l'école. Les modifications introduites dans le marché public par le présent avenant concerne une moins value pour porte de placard non réalisée pour un montant de - 210.00 € HT et de trappes de visite non réalisées pour un montant de - 248.00 € HT et d'une plus-value pour un miroir salle de bain sur mesure pour un montant de + 254.00 € HT.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide**

- **de conclure l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise ZIMMERMANN et Fils dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée**
 - lot n° 11 menuiseries intérieures**
 - marché initial d'un montant de 2 231.00 € HT**
 - avenant d'un montant de - 204.00 € HT**
 - nouveau montant du marché 2 027.00 € HT**
- précise**
- **que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal**
- autorise**
- **Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution**

c) Avenant lot 17 équipement de cuisine - réhabilitation logement 7 rue de l'école

Le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires pour le lot n° 17 équipement de cuisine bois dans le cadre de la réhabilitation du logement 7 rue de l'école. Les modifications introduites dans le marché public par le présent avenant concerne une plus value pour la crédence de cuisine pour un montant HT de + 250.00 €.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide**

- **de conclure l'avenant ci-après détaillé avec l'entreprise ZIMMERMANN dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée**
 - lot n° 17 équipement de cuisine**
 - marché initial d'un montant de 3 273.00 € HT**
 - avenant d'un montant de + 250.00 € HT**
 - nouveau montant du marché 3 523.00 € HT**
- précise**
- **que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal**
- autorise**
- **Monsieur le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution**

Monsieur le Maire informe qu'un litige subsiste avec l'entreprise CREPI STYLE pour malfaçons. Le maître d'œuvre est invité à reprendre contact avec l'entreprise pour trouver une solution. En cas de désaccord, le Conseil Municipal sera sollicité pour donner suite au dossier.

Objet N° 8) Divers et communications

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des points suivants :

- La situation de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), différentes réunions ont eu lieu à la Sous-Préfecture et à la mairie, en présence des services de l'Etat, du SDIS, du SDEA, du SIAEP et la commune pour pallier à cette problématique,
- L'école de Dambach a sollicité la commune pour une subvention pour l'organisation d'un séjour scolaire à Senones fin avril 2020 pour l'ensemble des élèves, la décision sera prise après connaissance détaillée du projet,
- Une requête a été déposée au Tribunal Administratif suite à un refus de délivrance d'un certificat d'urbanisme opérationnel, le service juridique de la commune a pris en charge le dossier,
- L'accord pour la déclaration préalable de travaux relative au remplacement de la porte de la grange 7 rue de l'école a été notifié, le devis établi par l'entreprise SIMON de Kaltenhouse a été validé,
- Des déclarations d'intention d'aliéner des biens ont été transmis à la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains,
- Le Conseil Départemental informe les communes des nouvelles dispositions pour bénéficier du fonds de solidarité communale pour la nouvelle mandature,
- Le SDEA procédera au lavage de la bache de réception à la station de pompage le Mardi 5 Novembre de 8h à 16h, ce qui nécessite une coupure totale du réseau,
- Un contact est pris pour l'organisation d'une soirée étoilée en 2020, les décisions seront prises au cours du premier semestre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt heures 45 minutes.

Fait à Windstein, le 28 octobre 2019

**Le Maire,
André ISEL**

